

## TROIS LETTRES DE M. FRANÇOIS RABELAIS

TRANSCRIPTES SUR LES ORIGINAUX

ESCRITES DE ROME, 1535-1536

### LETTRE DE RABELAIS

A MONSIEUR DE MAILLEZAIS

Escrive de Rome le 30 decembre 1535

MONSIEUR,

Je vous escrivy du XXIX<sup>e</sup> jour de novembre bien amplement, et vous envoyay des graines de Naples pour vos salades, de toutes les sortes que l'on mangeue de par deça, excepté de pimpinelle, de laquelle pour lors je ne peus recouvrir. Je vous en envoye presentement, non en grande quantité, car pour une fois je n'en peux davantage charger le courrier; mais si plus largement en voulez, ou pour vos jardins ou pour donner ailleurs, me l'escrivant, je vous Venvoieray.

Je vous avois paravant escrit, et envoyé les quatre signatures concernantes les benefices de feu dom Philippes, impetrées au nom de ceux que couchiez par vostre memoire. Depuis, n'ay receu de vos lettres qui fissent mention d'avoir receu lesdictes signatures. J'en ay bien receu unes datées de l'Ermenaud, lorsque madame d'Estissac y passa, par laquelle me escriviez de la reception de deux paquets que vous avois envoyé, l'un de Ferrare, l'autre de ceste ville, avecques le chiffre que vous escrivois; mais, à ce que j'entends, vous n'aviez encore receu le paquet ouquel estoient lesdictes signatures.

Pour le present, je vous peux advertir que mon affaire a esté concedé et expédié beaucoup mieux et plus seurement que je ne l'eusse souhaité; et y ay eu aide et conseil de gens de bien, mesmement du cardinal de Genutiis, qui est juge du palais, et du cardinal Simoneta, qui estoit auditeur de la chambre, et bien savant, et entendant telles matieres. Le Pape estoit d'avis que je passasse mondiet affaire *per Cameram*: les susdicts ont esté d'avis que ce fust par la cour des Contredits, pour ce que, *in foro contentioso*, elle est irrefragable en France, et que *per Contradictoria transiguntur transeunt in rem judicatam; quæ autem per Cameram, et impugnari possunt, et in judicium veniunt*. En tout cas, il ne me reste que lever les bulles *sub plumbo*.

Monsieur le cardinal du Bellay, ensemble Monseigneur de Mascon, m'ont asseuré que la composition me sera faite gratis, combien que le Pape, par usage ordinaire, ne donne gratis fors ce qui est expédié *per Cameram*. Restera seulement à payer le referendaire, procureurs et autres telz barbouilleurs de parchemin. Si mon argent est court, je me recommanderay à vos aulmosnes, car je croy que je ne partiray point d'icy que l'Empereur ne s'en aille.

Il est de present à Naples, et en partira, selon qu'il a escript au Pape, le

sixieme de janvier. Ja toute cette ville est pleine d'Espagnols, et a envoyé par devers le Pape un ambassadeur exprés, oultre le sien ordinaire, pour l'advertir de sa venue. Le Pape luy cede la moitié du palais, et tout le bourg de Saint-Pierre pour ses gents, et fait apprester trois mille lits à la mode romaine, sçavoir est, des matrats, car la ville en est despourvenue depuis le sac des lansquenetz. Et a fait provision de foing, de paille, d'avoine, spelte et orge, tant tant qu'il en a peu recouvrir, et de vin, tout ce qu'en est arrivé en Ripe. Je pense qu'il lui coustera bon, dont il se passast bien en la povreté où il est, qui est grande et apparente plus qu'en Pape qui feust depuis trois cents ans en ça. Les Romains n'ont encores conclud comment ilz s'y doivent gouverner, et souvent a esté faite assemblée de par le Senateur, conservateurs et gouverneur; mais ilz ne peuvent accorder en opinions. L'Empereur, par sondit ambassadeur, leur a denoncé qu'il n'entend point que ses gens vivent à discretion, c'est à dire sans payer, mais à discretion du Pape, qui est ce que plus grieve le Pape. Car il entend bien que, par cette parole, l'Empereur veult veoir comment et de quelle affection il le traictera, luy et ses gens.

Le Saint Pere, par election du Consistoire, a envoyé par devers luy deux legatz, savoir est, le cardinal de Senes et le cardinal Cæsarin. Depuis, y sont d'abondant allez les cardinaux Salviati et Rodolphe, et Monseigneur de Sainctes avecques eux. J'entends que c'est pour l'affaire de Florence, et pour le differend qui est entre le duc Alexandre de Medicis et Philippe Strossi, duquel vouloit ledict duc confisquer les biens, qui ne sont petits; car, après les Fourques de Auxbourg, en Almaine, il est estimé le plus riche marchand de la Chrestienté. Et avoit mis gens en cette ville pour l'emprisonner ou tuer, quoy que ce fust. De laquelle entreprise adverty, impetra du Pape de porter armes. Et alloit ordinairement accompagné de trente souldars bien armés à poinct. Ledict duc de Florence, comme je pense, adverty que ledict Strossi, avecques les susdits cardinaux, s'estoit retiré par devers l'Empereur, et qu'il offroit audit Empereur quatre cents mille ducats pour seulement commettre gens qui informassent sur la tyrannie et meschanceté dudit duc, partist de Florence, constitua le cardinal Cibo son gouverneur, et arriva en cette ville le lendemain de Noël, sur les vingt trois heures, entra par la porte Saint Pierre, accompagné de cinquante chevaux legers armés en blanc, et la lance au poing, et environ de cent arquebusiers. Le reste de son train estoit petit et mal en ordre. Et ne luy fut fait entrée quelconque, excepté que l'ambassadeur de l'Empereur alla au-devant jusques à ladite porte. Entré que fut, se transporta au palais, et eut audience du Pape, qui peu dura, et fut logé au palais Saint Georges. Le lendemain matin, partist accompagné comme devant.

Depuis huit jours en ça sont venues nouvelles en cette ville, et en a le Saint Pere receu lettres de divers lieux, comment le Sophy, roy des Perses, a defaict l'armée du Turcq. Hier au soir arriva icy le neveu de Mons<sup>r</sup> de Vely, ambassadeur pour le roy par devers l'Empereur, qui compta à Mons<sup>r</sup> le cardinal du Bellay que la chose est veritable, et que ç'a esté la plus grande tuerye qui fut faite de depuis quatre cens ans en ça, car du costé du Turcq ont esté occis plus de quarante mille chevaux. Considerez quel nombre de gens de pied y est demouré. Pareillement du costé dudict Sophy. Car, entre gens qui ne fuyent pas volontiers, *non solet esse incruenta victoria*.

La defaict principale fut près d'une petite ville nommée Cony, peu distante de la grande ville Tauris, pour laquelle sont en differend le Sophy et le

Tureq. Le demourant fut fait près d'une place nommée Betelis. La maniere fut que ledict Tureq avoit party son armée, et part d'icelle envoyé pour prendre Cony. Le Sophy, de ce adverty, avec toute son armée rna sur ceste partye, sans qu'ils se donnassent garde. Voilà qu'il faict mauvais advis de partir son ost devant la victoire. Les François en scauroient bien que dire quand de devant Pavie M. d'Albanie emmena la fleur et force du camp. Ceste rouverte et defaite entendue, Barberousse s'est retiré à Constantinople pour donner sceureté au pays, et dit, par ses bons dieux, que ce n'est rien en consideration de la grande puissance du Tureq. Mais l'Empereur est hors celle peur que ledit Tureq ne vint en Sicile, comme il avoit deliberé à la prime vere. Et se peut tenir la chrestienté en bon repos d'uy à longtemps, et ceux qui mettent les decimes sur l'Eglise, *eo pretextu* qu'ils se veulent fortifier pour la venue du Tureq, sont mal garnis d'arguments demonstratifs.

MONSIEUR, j'ai receu lettres de Monsr de Saint Cerdes, dattées de Dijon, par lesquelles il m'advertist du procez qu'il a pendant en ceste cour romaine. Je ne lui oserois faire responce sans me hasarder d'encourir grande fascherie. Mais j'entends qu'il a le meilleur droict du monde, et qu'on luy faict tort manifeste. Et y devroit venir en personne, car il n'y a procez tant equitable qui ne se perde quand on ne le sollicite, mesmement ayant fortes parties, avec auctorité de menacer les solliciteurs s'ilz en parlent. Faulte de chiffre m'enguarde vous en escrire davantage. Mais il me desplaist veoir ce que je veoye, attendu la bonne amour que luy portez principalement, et aussi qu'il m'a de tout temps favorisé et aimé. En mon advis, Monsieur de Basilac, conseiller de Tholouse, y est bien venu cest hyver pour moindre cas, et est plus vieil et cassé que luy, et a eu l'expedition bien tost à son profit.

MONSIEUR, aujourd'huy matin est retourné ici le duc de Ferrare, qui estoit allé par devers l'Empereur à Naples. Je n'ay encores seu comment il a appointé touchant l'investiture et recognoissance de ses terres; mais j'entends qu'il n'est pas retourné fort content dudict Empereur. Je me doute qu'il sera contrainct mettre au vent les escuz que son feu pere luy laissa, et le Pape et l'Empereur le plumeront à leur vouloir, mesmement qu'il a refusé le party du Roy, après avoir delayé d'entrer en la ligue de l'Empereur plus de six mois, quelques remonstrances ou menaces qu'on luy ait faict de la part dudict Empereur. De fait, Monsr de Limoges, qui estoit à Ferrare ambassadeur pour le Roy, voyant que ledict duc, sans l'advertir de son entreprise, s'estoit retiré devers l'Empereur, est retourné en France. Il y a danger que madame Renée en souffre fascherie. Ledit duc lui a osté madame de Soubize, sa gouvernante, et la fait servir par Italiennes; qui n'est pas bon signe.

MONS<sup>r</sup>, il y a trois jours qu'un des gens de Monsr de Crissé est icy arrivé en poste, et porte advisement que la bande du seigneur Rance, qui estoit allé au secours de Geneve, a esté defaite par les gens du duc de Savoye. Avecques luy venoit un courrier de Savoye, qui en porte les nouvelles à l'Empereur. Ce pourroit bien estre *seminarium futuri belli*: car volontiers ces petites noyses tirent après soy grandes batailles, comme est facile à veoir par les antiques histoires, tant grecques que romaines, et françoises aussi, ainsi que appert en la bataille qui fut à Vireton.

MONS<sup>r</sup>, depuis quinze jours en ça, André Doria, qui estoit allé pour avitailler ceux qui, de par l'Empereur, tiennent la Goletta près Tuniz, mesmement les fournir d'eau, car les Arabes du pays leur font guerre continuellement, et n'osent sortir de leur fort, est arrivé à Naples, et n'a demouré que trois jours avecques l'Empereur: puis est party avec XXIX galeres. On dit que c'est pour rencontrer le Judeo et Cacciadiavolo, qui ont bruslé grand país en Sardaigne et Minorque. Le grand maistre de Rhodes, piedmontois, est mort ces jours derniers: en son lieu a esté esleu le commandeur de Forton, entre Montauban et Thoulouse.

MONS<sup>r</sup>, je vous envoie un livre de prognostics duquel toute cette ville est embesognée, intitulé *de Eversione Europæ*. De ma part je n'y adjouste foy aucune. Mais on ne veit oncques Rome tant adonnée à ces vanitez et divinations comme elle est de present. Je croy que la cause est car

*Mobile mutatur semper cum principe vulgus.*

Je vous envoie aussi un almanach pour l'an qui vient 1536. Davantage, je vous envoie le double d'un brief que le Saint Pere a decreté nagueres pour l'advenue de l'Empereur. Je vous envoie aussi l'Entrée de l'Empereur en Messine et Naples, et l'oraison funebre qui fut faicte à l'enterrement du feu duc de Milan.

MONS<sup>r</sup>, tant humblement que faire je puis, à vostre bonne grace me recommande, priant Nostre Seigneur vous donner en santé bonne et longue vie.

A Rome, ce xxx<sup>e</sup> jour de décembre.

Vostre tres humble serviteur,

FRANÇOIS RABELAIS.

## LETTRE DE RABELAIS

A MONS<sup>r</sup> L'EVESQUE DE MAILLEZAIS

De Rome, le 28 janvier 1536

MONS<sup>r</sup>,

J'ay receu les lettres que vous a pleu m'escrire, dattées du second jour de decembre, par lesquelles ay cogneu que aviez receu mes deux paquets, l'un du XVIII<sup>e</sup>, l'autre du XXII<sup>e</sup> d'octobre, avecques les quatre signatures que vous envoyois. Depuis, vous ay escrit bien amplement du XXIX<sup>e</sup> de novembre et du XXX<sup>e</sup> de decembre. Je croy que à ceste heure ayez eu lesdicts paquets. Car le sire Michel Parmentier, libraire, demourant à l'Escu de Basle, m'a escrit, du cinq de ce mois present, qu'il les avoit receus et envoyé à Poitiers. Vous pouvez estre asseuré que les paquets que je vous enverray seront fidellement tenus d'icy à Lyon, car je les metz dedans le grand paquet ciré qui est pour les affaires du Roy: et quand le courrier arrive à Lyon, il est desployé par Monsr le Gouverneur. Lors son secretaire, qui est bien de mes amis, prend le

pacquet que j'adresse, au dessus de la premiere couverture, audict Michel Parmentier. Pourtant n'y a difficulté sinon depuis Lyon jusques à Poitiers. C'est la cause pourquoy je me suis advisé de le taxer, pour plus seurement estre tenu à Poitiers par les messagiers, sous espoir d'y gagner quelque teston. De ma part, j'entretiens tousjours ledit Parmentier par petits dons que lu, envoie des nouvelletes de par deçà, ou à sa femme, afin qu'il soit plus diligent à chercher marchands ou messagiers de Poitiers qui vous rendent les pacquets. Et suis bien de cest advis que m'escrivez, qui est de ne les livrer entre les mains des banquiers, de peur que ne fussent crochetés et ouverts. Je serois d'opinion que, la premiere fois que m'escrirez, mesmement si c'est d'affaire d'importance, que vous escriviez un mot audict Parmentier, et dedans vostre lettre mettre un escu pour luy, en consideration des diligences qu'il faict de m'envoyer vos paquets et vous envoyer les miens. Peu de chose oblige aucunesfois beaucoup de gens de bien, les rend plus fervens à l'advenir, quand le cas importeroit urgente depeche.

Monsr, je n'ay encore baille vos lettres à Monsr de Xainctes, car il n'est retourné de Naples, où il estoit avecques les cardinaux Salviati et Rodolphe; dedans deux jours doit icy arriver. Je lui bailleray vos dictes lettres, et solliciteray pour la response, puis vous l'envoyeray par le premier courrier qui sera despesché. J'entends que leurs affaires n'ont expedition de l'Empereur telle commez ilz esperoient, et que l'Empereur leur a dict premeurement que à leur requeste et instance, ensemble du feu pape Clement, leur allié et proche parent, il avait constitué Alexandre de Medicis duc sur les terres de Florence et Pisc, ce que jamais n'avoit pensé faire, et ne l'eust fait. Maintenant, le deposer, ce seroit acte de hateleurs, qui font le fait et le defaict. Pourtant, que ils se delibersent le recognoistre comme leur duc et seigneur, et lui obéissent comme vassaux et subjects, et qu'ils ne y fissent faulte. Au regard des plainctes qu'ils faisoient contre ledit duc, qu'il en congnoistroit sur le lieu. Car il delibere, après avoir quelque temps sejourné à Rome, passer pas Senes, et de là à Florence, à Bologne, à Milan et Genes. Ainsi s'en retournent lesdits cardinaux, ensemble Monsr de Saintes, Strossi, et quelques autres, *re infecta*.

Le xiii<sup>e</sup> de ce mois furent icy de retour les cardinaux de Senes et Cesarin, lesquelz avoient esté esleuz par le Pape et tout le college pour legats par devers l'Empereur. Ils ont tant fait que ledict Empereur a remis sa venue en Romme jusques à la fin de fevrier. Si j'avois autant d'escuz comme le Pape voudroit donner de jours de pardon, *proprio motu, de plenitudine potestatis*, et autres telles circonstances favorables, à quiconque la remettrait jusques à cinq ou six ans d'icy, je serois plus riche que Jacques Cœur ne fut onques. On a commencé en ceste ville gros apparat pour le recevoir, et l'on a fait, par le commandement du Pape, un chemin nouveau par lequel il doit entrer, sçavoir est, de la porte San Sebastian, tirant au Champ Doly, *templum Pacis*, et l'amphitéâtre. Et le fait on passer sous les antiques arcs triumphaux de Constantin, de Vespasian et Titus, de Numetian et autres, puis à costé du palais St-Marc, et de là, par Camp de Flour et devant le palais Farnese, où souloit demeurer le Pape, puis par les banques et dessous le chasteau Saint-Ange. Pour lequel chemin dresser et egualer, on a demoly et abattu plus de deux cents maisons et trois ou quatre eglises ras terre. Ce que plusieurs interpretent en mauvais presage. Le jour de la conversion St Paul, nostre St Pere alla ouir la messe à

St Paoul, et fist banquet à tous les cardinaux. Après disner retourna passant par le chemin susdict, et logea au palais St Georges. Mais c'est pitié de voir la ruine des maisons qui ont esté demolies, et n'est fait payement ny rescompense aucune ès seigneurs d'icelles.

Aujourd'huy sont icy arrivez les ambassadeurs de Venise, quatre bons vieillards tous grisons, lesquelz vont par devers l'Empereur à Naples. Le Pape a envoyé toute sa famille au devant d'eulx, cubiculaires, chambriers, genissaires, lansquenetz, etc. Les cardinaux ont envoyé leurs mules en pontificat.

Au sept<sup>e</sup> de ce mois furent pareillement receus les ambassadeurs de Senes, bien en ordre, et, après avoir fait leur harangue en consistoire ouvert, et que le Pape leur eust respondu en beau latin, briefvement sont departis pour aller à Naples. Je croy bien que de toutes les Itales iront ambassadeurs par devers ledict Empereur, et sçait bien jouer son roolle pour en tirer denares, comme il a esté decouvert depuis dix jours en ça. Mais je ne suis encores bien à point adverty de la finesse qu'on dict qu'il a usée à Naples. Par cy après je vous en escriray.

Le prince de Piemont, fils aîné du duc de Savoye, est mort à Naples depuis quinze jours en ça : l'Empereur luy a fait faire exeeques fort honorables, et y a personnellement assisté.

Le roy de Portugal, depuis six jours en ça, a mandé à son ambassadeur qu'il avoit à Rome que, subitement ses lettres receues, il se retirast par devers luy en Portugal : ce qu'il fist sur l'heure, et, tout botté et esperonné, vint dire adieu à Monsr le reverendissime cardinal du Bellay. Deux jours après a esté tué en plein jour près le pont St Ange, un gentilhomme portugalois qui sollicitoit en ceste ville pour la communauté des Juifs qui furent baptisez sous le roy Emanuel, et depuis estoient molestez par le roy de Portugal moderne, pour succeder à leurs biens quand ils mourroient, et quelques autres exactions qu'il faisoit sur eulx, outre l'Edict et ordonnance dudit feu roy Emanuel. Je ne doute que en Portugal y ait quelque sedition.

Monsr, par le dernier pacquet que vous avois envoyé, je vous avertissois comment quelque partye de l'armée du Turc avoit esté defaict par le Sophy auprès de Betelis. Ledit Turc n'a guere tardé d'avoir sa revanche, car, deux mois après, il a couru sus ledit Sophy en la plus grande furie qu'on veit onques : et, après avoir mis à feu et sang un grand pays de Mesopotamie, a rechassé ledit Sophy par delà la montagne de Taurus. Maintenant faict faire force galeres sus le fleuve de Tanais, par lequel pourront descendre en Constantinople. Barberousse n'est encores party dudit Constantinople, pour tenir le pays en sceureté, et a laissé quelques garnisons à Bona et Algieri, si d'adventure l'Empereur le vouloit assaillir. Je vous envoie son portraict tiré sus le vif, aussi l'assiette de Tunis et des villes maritimes d'environ.

Les lansquenetz que l'Empereur mandoit en la duché de Milan pour tenir les places fortes sont tous noyés et peris par mer, jusques au nombre de douze cens, en une des plus grandes et belles navires des Genevois : ce fut près un port des Luquois, nommé Lerzé. L'occasion fut parce qu'ils s'ennuyoyent sur la mer, et, voulans prendre terre, mais ne pouvans à cause des tempestes et difficulté du temps, penserent que le pilote de la nave les voulast toujours delayer sans aborder. Pour ceste cause le tuerent, et quelques autres des principaux de la dicte nef; lesquelz occis, la nef demeura sans gouverneur, et, en lieu de caller la voile, les Lansquenetz la haussioient, comme gens non pra-

tifs en la marine, et en tel desarroy perirent à un geet de pierre prés le dict port.

MONS<sup>r</sup>, j'ay entendu que Monsieur de Lavour, qui estoit ambassadeur pour le Roy à Venise, a eu son congé et s'en retourne en France. En son lieu va Mons<sup>r</sup> de Rodés, et ja tient à Lyon son train prest, quand le Roy lui aura baillé ses advertissemens.

MONS<sup>r</sup>, tant comme je puis, humblement à vostre bonne grace me recommande, priant Nostre Seigneur vous donner en santé bonne et vie longue.

A Rome, ce vingt huit<sup>e</sup> de janvier 1536.

Votre tres humble serviteur,

FRANÇOIS RABELAIS.

### LETTRÉ DE RABELAIS

A MONS<sup>r</sup> L'EVESQUE DE MAILLEZAIS

De Rome, le 15 febvrier 1536.

MONS<sup>r</sup>,

Je vous escrivy du vingt huit<sup>e</sup> du mois de janvier dernier passé, bien ample-ment de tout ce que je sçavois de nouveau, par un gentilhomme serviteur de Monsieur de Montreuil, nommé Tremeliere, lequel retournoit de Naples, où avoit achapté quelques coursiers du royaume pour sondict maistre, et s'en retournoit à Lyon vers luy en diligence. Ledict jour je receus le paquet qu'il vous a pleu m'envoyer de Legugé, daté du x<sup>e</sup> dudit mois, en quoy pouvez congnoistre l'ordre que j'ay donné à Lyon touchant le bail de vos lettres, comment elles me sont ici rendues seurement et soudain. Vos dites lettres et paquet furent baillés à l'Escu de Basle au xxx<sup>e</sup> dudict mois : le xxviii<sup>e</sup> ont esté icy rendues. Et, pour entretenir à Lyon, car c'est le point et lieu principal la diligence que fait le libraire dudict Escu de Basle en cet affaire, je vous réitere ce que je vous escrivois par mon susdict paquet, si d'aventure survenoit cas d'importance pour cy après, c'est que je suis d'avis que, à la premiere fois que m'escrirez, vous lui escrивiez quelque mot de lettre, et dedans icelle mettez quelque escu sol, ou quelque aultre piece de vieil or, comme royau, angelot ou salut, etc., en consideration de la peyne et diligence qu'il y prend : ce peu de chose luy accroistra l'affection de mieux en mieux vous servir.

Pour respondre à vos lettres de point en point, j'ay fait diligemment chercher ez registres du Palais, depuis le temps que me mandiez, sçavoir est, l'an mil cinq cents vingt neuf, trente et trente un, pour entendre si on trouveroit l'acte de la resignation que fit feu dom Philippes à son nepveu, et ay baillé aux clers du registre deux escus sol, qui est bien peu, attendu le grand et fascheux labeur qu'ils y ont mis. En somme, ils n'en ont rien trouvé, et n'ay oncques sceu entendre nouvelles de ses procurations. Par quoy me doute qu'il y a de la fourbe en son cas, ou les memoires que m'escriviez n'estoient suffisans à les trouver. Et faudra, pour plus en estre acertainé, que me mandez *cujus iurcesis* estoit ledit feu domp Philippes, et si rien avez entendu pour

plus esclaireir le cas et la matiere, comme si c'estoit *pure et simpliciter*, ou *causa permutationis*, etc.

MONS<sup>r</sup>, touchant l'article ouquel vous escrivois la response de Mons<sup>r</sup> le cardinal du Bellay, laquelle il me fist lors que je luy presentay vos lettres, il n'est besoing que vous en faschez. Monsieur de Mascon vous en a escript ce qui en est. Et ne sommes pas prests d'avoir Legat en France. Bien vray est il que le Roy a présenté audict Pape le cardinal de Lorraine; mais je croy que le cardinal du Bellay taschera par tous moyens de l'avoir pour soy. Le proverbe est vieux qui dit : *Nemo sibi secundus*, et veoy certaines menées qu'on y fait, par lesquelles ledit cardinal du Bellay pour soy employera le Pape, et le fera trouver bon au Roy. Pourtant ne vous faschez si sa response a esté quelque peu ambigüe en vostre endroict.

MONS<sup>r</sup>, touchant les grenes que vous ay envoyées, je vous puis bien aseurer que ce sont des meilleures de Naples, et desquelles le Saint Pere fait semer en son jardin secret de Belveder. D'autres sortes de sallades ne ont ils pas deça, fors de Nasitord et d'Arousse. Mais celles de Legugé me semblent bien aussi bonnes, et quelque peu plus douces et amiables à l'estomach, mesmement de vostre personne : car celles de Naples me semblent trop ardentés et trop dures.

Au regard de la saison et semailles, il faudra advertir vos jardiniers qu'ils ne les sement du tout si tost comme on fait de par deça, car le climat ne y est pas tant avancé en chaleur comme icy. Ils ne pourront faillir de semer vos salades deux fois l'an, savoir est, en caresme et en novembre, et les cardes ils pourront semer en aoust et septembre; les melons, citrouilles et aultres, en mars, et les armer certains jours de jones et fumer leger, et non du tout pourry, quand ils se douteroient de gelée. On vend bien icy encores d'aultres grenes, comme d'oillelets d'Alexandrie, de violes matronales, d'une herbe dont ils tiennent en esté leurs chambres fraiches, qu'ils appellent Belvedere, et aultres de Medecine. Mais ce seroit plus pour madame d'Estissac. S'il vous plaist, de tout je vous envoieray, et n'y feray faute.

Mais je suis contrainct de recourir encores à vos aulmones. Car les trente escus qu'il vous pleust me faire ici livrer sont quasi venus à leur fin, et si n'en ay rien despandu en meschanceté, ny pour ma bouche, car je bois et mangeue ordinairement chez Mons<sup>r</sup> le cardinal du Bellay, ou Mons<sup>r</sup> de Mascon. Mais en ces petites barbouilleries de despeschés et louage de meubles de chambre, et entretenement d'habillemens s'en va beaucoup d'argent, encores que je m'y gouverne tant chichement qu'il m'est possible. Si vostre plaisir est me envoyer quelque lettre de change, j'espere n'en user que à vostre service, et n'en estre ingrat. Au reste, je voy en ceste ville mille petites mirelifiques à bon marché qu'on apporte de Cypre, de Candie et Constantinople. Si bon vous semble, je vous en envoieray ce que mieux je verray duisible tant à vous que à madite dame d'Estissac. Le port d'icy à Lyon n'en coustera rien.

J'ay, Dieu mercy, expédié tout mon affaire, et ne m'a cousté que l'expédition des Bulles : le Saint Pere m'a donné de son propre gré la composition. Et croy que trouverez le moyen assez bon, et n'ay rien par icelles impetré qui ne soit civile et juridique; mais il y a fallu bien user de bon conseil pour la formalité. Et vous ose bien dire que je n'y ay quasi en rien employé Mons<sup>r</sup> le cardinal du Bellay, ny Mons<sup>r</sup> l'ambassadeur, combien que de leur grace s'y fussent offerts à y employer non seulement leurs paroles et faveur, mais entierement le nom du Roy.

Monsr, je n'ay encores baillé vos premières lettres à Monsr de Xainctes, car il n'est encore retourné de Naples, où il estoit allé comme vous ay escript. Il doit estre icy dedans trois jours. Lors je luy bailleray vos lettres premières, et quelques jours après bailleray vos secondes, et solliciteray pour la response. J'entends que ny luy ny les cardinaux Salviati et Rodolphe, ny Philippes Strossi avecques ses escuz, n'ont rien fait envers l'Empereur de leur entreprise, combien qu'ils luy ayent voulu livrer, ou nom de tous les forestiers et bannis de Florence, un million d'or du contant, parachever la *Rocca* commencée en Florence, et l'entretenir à perpetuité avecques garnisons competentes ou nom dudict Empereur, et, par chacun an, luy payer cent mille ducats, pourveu et en condition qu'il les remist en leurs biens, terres, et liberté première.

Au contraire, le duc de Florence a esté de luy receu tres honorablement, et, à sa prime venue, l'Empereur sortist au devant de luy, et, *post manus oscula*, le fist conduire au chasteau Caponan en ladite ville, ouquel est logée sa bastarde et fiancée audict duc de Florence, par le prince de Salerne, viceroy de Naples, marquis de Vast, duc d'Albe, et autres principaux de sa cour : et là parlementa tant qu'il voulust avec elle, la basa et souppa avecque elle. Depuis, les susdicts cardinaux, évesque de Xainctes et Strossi, n'ont cessé de solliciter. L'Empereur les a remis pour resolution finale à sa venue en cette ville. En la Rocqua, qui est une place forte à merveilles, que ledict duc de Florence a basti en Florence, au devant du portail il a fait peindre un aigle qui a les aïles aussi grandes que les moulins à vent de Mirebalais, comme protestant et donnant entendre qu'il ne tient que de l'Empereur. Et a tant finement procédé en sa tyrannie que les Florentins ont attesté *nomine communitatis*, par devant l'Empereur, qu'ils ne veulent autre seigneur que luy. Vray est il qu'il a bien chastié les forestiers et bannis. Pasquil a fait depuis naguères un chantonnnet ouquel il diet : *A Strossi : Pugna pro patria*. A Alexandre, duc de Florence : *Datum serva*. A l'Empereur : *Quæ nocturna tenes, quamvis sint chara, relinque*. Au Roy : *Quod potes, id tenta*. Aux deux cardinaux Salviati et Rodolphe : *Hos brevis sensus fecit conjungere binos*.

Monsr, au regard du duc de Ferrare, je vous ay escript comment il estoit retourné de Naples et retiré à Ferrare. Madame Renée est accouchée d'une fille : elle avoit ja une autre belle fille aagée de six à sept ans, et un petit filz aagé de trois ans. Il n'a peu accorder avecques le Pape, parce qu'il luy demandoit excessive somme d'argent pour l'investiture de ses terres, nonobstant qu'il avoit rabattu cinquante mille escus pour l'amour de ladite dame, et ce par la poursuite de messieurs les cardinaux du Bellay et de Mascon, pour tousjours accroistre l'affection conjugale dudict duc de Ferrare envers elle. Et ce estoit la cause pour quoy Lyon Jamet estoit venu en cette ville ; et ne restoit plus que cent cinquante mil escus. Mais ils ne peurent accorder, parceque le Pape vouloit qu'il recogneust entièrement tenir et posséder toutes ses terres en fède du siege apostolique. Ce que l'autre ne voulut : et n'en vouloit recognoistre sinon celles que son feu pere avoit recogneu, et ce que l'Empereur en avoit adjugé à Boloigne par arrest, du temps du feu pape Clement.

Ainsi departit *re infecta*, et s'en alla vers l'Empereur, lequel luy promist que à sa venue il feroit bien consentir le Pape venir au poinct contenu en sondict arrest, et qu'il se retirast en sa maison, luy laissant ambassade pour solliciter l'affaire quand il seroit de pardeça, et qu'il ne payast la somme ja convenue sans qu'il fust de luy entièrement adverty. La finesse est en ce que l'Empereur a

aulte d'argent, et en cherche de tous costez et taille tout le monde qu'il peut et en emprunte de tous endroits. Luy estant icy arrivé, en demandra au Pape, c'est chose bien evidente. Car il luy remonstrera qu'il a fait toutes ces guerres contre le Turc et Barberousse pour mettre en seureté l'Italie et le Pape, et que force est qu'il y contribue. Ledict Pape respondra qu'il n'a point d'argent, et luy fera preuve manifeste de sa pauvreté. Lors l'Empereur, sans qu'il débourse rien, luy demandra celui du duc de Ferrare, lequel ne tient qu'à un *Fiat*. Et voylà comment les choses se jouent par mysteres. Toutesfois ce n'est chose assurée.

Monsr, vous demandez si le sr Pierre Loys Farneze est legitime fils ou bastard du pape Paul. Sachez que le Pape jamais ne fust marié. C'est à dire que le susdict est veritablement bastard. Et avoit le Pape une sœur belle à merveilles. On monstre encore, de present, au palais, en ce corps de maison ouquel sont les Sommistes, lequel fist faire le pape Alexandre, une image de Nostre Dame, laquelle on diet avoir esté faite à son portraict et semblance. Elle fut mariée à un gentilhomme cousin du seigneur Rance, lequel estant en la guerre pour l'expédition de Naples, ledit pape Alexandre la voyoit. Ledict sieur Rance, du cas acertainé, en advertit sondict cousin, luy remonstrant qu'il ne devoit permettre telle injure estre faite en leur famille par un Espagnol Pape, et ou cas qu'il l'endurast, que luy mesme ne l'endureroit point. Somme toute il la tua. Duquel forfait le pape Paul trois fist ses doléances audict pape Alexandre VI, lequel, pour appaiser son grief et dueil, le fit cardinal estant encores bien jeune, et luy fist quelques autres biens.

Ouquel temps entretint le Pape une dame romaine de la case Ruffine, de laquelle il eut une fille qui fut mariée au sr Bauge, comte de Santa Fiore, qui est mort en cette ville depuis que j'y suis, de laquelle il a eu l'un des deux petits cardinaux, qu'on appelle le cardinal de Saint-Flour. Item eust un filz qui est ledit Pierre Louis que demandiez, qui a espousé la fille du comte de Servelle, dont il a tout plein foyer d'enfans, et entre autres le petit cardinalcule Farnese, qui a esté fait vice chancelier par la mort du feu cardinal de Medicis. Par ces propos susdicts pouvez entendre la cause pourquoy le Pape n'aimoit gueres le seigneur Rance, et *vice versa*, ledit Rance ne se fioit en luy : pour quoy aussi est grosse querelle entre le sr Jean Paule de Cere, fils dudict sr Rance, et le susdict Pierre Loys, car il veut vanger la mort de sa tante.

Mais, quant à la part dudict sr Rance, il en est quitte, car il mourut le xj<sup>e</sup> jour de ce mois, estant allé à la chasse, en laquelle il s'esbattoit volontiers, tout vieillard qu'il estoit. L'occasion fut qu'il avoit recouvert quelques chevaux turcs des foires de Raena, desquelz en mena un à la chasse qui avoit la bouche tendre, de sorte qu'il se renversa sur luy, et de l'arson de la selle l'estouffa, en maniere que, depuis le cas, ne vesquist point plus d'une demye heure. Ce a esté une grande perte pour les Francois, et y a le Roy perdu un bon serviteur pour l'Italie. Bien diet on que ledict sr Jean Paule, son fils, ne le sera pas moins à l'advenir. Mais de longtemps n'aura telles experiences en faits d'armes, ny telle reputation entre les capitaines et soldats, comme avoit le feu bon homme. Je vouldrois de bon cœur que Monsr d'Estissac de ses despoilles eut la comté de Pontoise, car on dit quelle est de beau revenu.

Pour assister es exeques, et pour consoler la marquise sa femme, Monsr le cardinal a envoyé jusques à Ceres, qui est distant de cette ville par xx milles, Monsr de Rambouillet, et l'abbé de St-Nicaise, qui estoit proche parent du defunt (je croy que l'avez veu en court : c'est un petit homme tout esveillé,

qu'on appelloit l'archidiacre des Ursins), et quelques aultres de ses protenotaires. Aussi a fait Mons<sup>r</sup> de Mascon.

Mons<sup>r</sup>, je me remets à l'autre fois que vous escriray pour vous advertir des nouvelles de l'Empereur plus au long : car son entreprise n'est encores bien découverte. Il est encores à Naples. On l'attend icy pour la fin de ce mois, et fait on gros apprests pour sa venue, et force arcs triumpaux. Les quatre mareschaux de ses logis sont ja pieça en cette ville, deux Espagnolz, un Bourguignon et un Flamand.

C'est pitié de veoir les ruines des eglises, palais et maisons que le Pape a fait demolir et abatre pour luy dresser et applaner le chemin. Et, pour les frais du reste, a taxé leur argent sus le colleg<sup>e</sup> de messieurs les cardinaux, les officiers courtisans, les artisans de la ville, jusques aux aquarols. Ja toute cette ville est pleine de gens estrangers.

Le cinquieme de ce mois arriva icy, par le commandement de l'Empereur, le cardinal de Trente, *Tridentinus*, en Allemagne, en gros train et plus sumptueux que n'est celuy du Pape. En sa compagnie estoient plus de cent Alemans vestus d'une parure, savoir est, de robes rouges avec une bande jaulne, et avoient en la manche droicte, en broderie, figuré une jarbe de bled liée, à l'entour de laquelle estoit escript *Unitas*.

J'entends qu'il cherche fort la paix et appointment pour toute la chrestienté, et le Concile en tous cas. J'estois present quand il dist à Mons<sup>r</sup> le cardinal du Bellay : « Le Saint Pere, les cardinaux, evesques et prelatz de l'Eglise, reculent au Concile, et n'en veulent oyr parler, quoy qu'ils en soient semonds du bras seculier ; mais je voy le temps prés et prochain que les prelats d'Eglise seront contrainets le demander, et les seculiers n'y voudront entendre. Ce sera quand ils auront tollu de l'Eglise tout le bien et patrimoine lequel ils avoient donné du temps que, par frequens Conciles, les ecclesiastiques entretenoient paix et union entre les seculiers. »

André Doria arriva en cette ville le trois<sup>e</sup> de cedit mois, assez mal en poinct. Il ne luy fut fait honneur quiconques à son arrivée, sinon que le s<sup>r</sup> Pierre Loys le conduit jusques au palais du cardinal Camerlin, qui est Genevois, de la famille et maison de Spinola. Au lendemain il salua le Pape, et partist le jour suivant, et s'en alloit à Genes de par l'Empereur, pour sentir du vent qui court en France touchant la guerre. On a eu icy certain advisement de la mort de la vieille royne d'Angleterre, et dict on davantage que sa fille est fort malade.

Quoy que ce soit, la bulle qu'on forgeoit contre le roy d'Angleterre, pour l'excommunier, interdire et proscrire son royaume comme je vous escrivois, n'a esté passée par le consistoire, à cause des articles de *commeatibus externorum et commercijs mutuis*, auxquels se sont opposés Mons<sup>r</sup> le cardinal du Bellay et Mons<sup>r</sup> de Mascon, pour les interests du Roy, qu'il y pretendoit. On l'a remise à la venue de l'Empereur.

Monsieur, tres humblement à vostre bonne grace me recommande, priant N<sup>re</sup> Seigneur vous donner en santé bonne vie et longue.

A Rome, ce xv<sup>e</sup> de fevrier 1536.

Vostre tres humble serviteur,  
FRANÇ. RABELAIS.

*Suscript :*

A Monseigneur Mons<sup>r</sup> DE MAILLEZAIS.

## LETTRE

A M LE BAILLIF DU BAILLIF DES BAILLIFZ

MONSIEUR MAISTRE ANTOYNE HULLET

SEIGNEUR DE LA COURT POMPIN

EN CHRESTIANTÉ, A ORLÉANS

*He, pater reverendissime, quomodo bruslis? Quae nova? Parisius non sunt ova?* Ces parolles, propousées devant vos Reverences, translâtées de patelinois en nostre vulgaire orléanois, valent autant à dire comme si je disoys : « Monsieur, vous soyez le tres bien revenu des nopces, de la feste, de Paris. » Sy la vertus de Dieu vous inspiroit de transporter vostre Paternité jusques en cestuy hermitage, vous nous en raconteriez de belles : aussy vous donneroit le s<sup>r</sup> du lieu certaines especes de poissons carpionnez, lesquelz se firent par les cheveux. Or vous le ferez, non quand il vous playra, mais quand le vouloir vous y apportera de celluy grand, bon, piteux Dieu, lequel ne créa oncques le quaresme, ouy bien les sallades, arans, merluz, carpes, bechetz, dares, umbrines, ablettes, rippes, etc. *Item*, les bons vins, singulièrement celuy de *veteri jure enucleando*, lequel on garde icy à vostre venue, comme ung sang gréal et une seconde, voire quinte essence. *Ergo veni, Domine, et noli tardare*, j'entends *salvis salvandis, id est, hoc est*, sans vous incommoder ne distraire de vos affayres plus urgens.

Monsieur, après m'estre de tout mon cuer recommandé à vostre bonne grace, je priay Nostre S<sup>r</sup> vous conserver en parfaite santé.

De Saint Ayl, ce premier jour de mars.

Vostre humble architriclin, serviteur et amy,

FRANÇ. RABELAIS, *medicin*.

Monsieur l'esleu Pailleron trouvera icy mes humbles recommandations à sa bonne grace, aussi à madame l'esleue, et à monsieur le baillif Daniel, et à tous vous aultres bons amis et à vous. Je prieray monsieur le Scelleur me envoyer le *Platon* lequel il m'avoit presté ; je luy renvoyray bien toust.

## LETTRE

AU CARDINAL DU BELLAY

MONSEIGNEUR,

Si venant icy M. de Saint-Ay eust eu la commodité de vous saluer à son parlement, je ne fus, de present, en telle nécessité et anxieté, comme il vous pourra exposer plus amplement. Car il m'affirmit qu'estiez en bon vouloir de me faire quelque amosue, advenant qu'il se trovast homme sceur, venant de par deça. Certainement, Monseigneur, si vous n'avez de moi pitié, je ne sache que doive faire, sinon, en dernier desespoir, m'asservir à quelqu'un de par deça, avec dommage et perte evidente de mes estudes. Il n'est possible de vivre plus frugalement que je fais, et ne me scaurez si peu donner de tant de biens que Dieu vous a mis en main, que je..., en vivotant et m'entretenant honnestement, comme j'ay fait jusques à present, pour l'honneur de la maison dont j'estois issu à ma departie de France.

Monseigneur, je me recommande tres humblement à vostre bonne grace et prie Nostre Seigneur vous donner, en parfaite santé, tres bonne et longue vie.

Vostre tres humble serviteur,

FRANÇOIS RABELAIS *medicir*

de Metz, ce 6 fevrier (1547).

## EPISTOLA AD B. SALIGNACUM

BERNARDO SALIGNACO

S. P.

A JESU CHRISTO SERVATORE

Georgius ab Arminiaco, Rutenensis episcopus clarissimus, nuper ad me misit Φλαουίνου Ἰωσήφου ἱστορίαν Ἰουδαϊκὴν περὶ ἀλώσεως, rogavitque, pro veteri nostra amicitia, ut si quando hominem ἀξιόπιστον nactus essem qui istuc proficisceretur, eam tibi prima quaque occasione reddendam curarem. Lubens itaque ansam hanc arripui, et occasionem tibi, pater mi humanissime, grato aliquo officio indicaodi, quo te animo, qua te pietate colerem. Patrem te dixi, matrem etiam

dicerem, si per indulgentiam mihi id tuam liceret. Quod enim utero gerentibus usui venire quotidie experimur, ut quos nunquam viderunt foetus alant, ab aerisque ambientis incommodis tueantur, αὐτὸ τοῦτο αἴγ' ἔπαθες, qui me tibi de facie ignotum, nomine etiam ignobilem sic educasti, sic castissimus divinæ tuæ doctrinæ uberibus usque abisti, ut quidquid sum et valeo, tibi id uni acceptum ni feram, hominum omnium qui sunt, aut aliis erunt in annis, ingratisissimus sim. Salve itaque etiam atque etiam, pater amantissime, pater decusque patriæ, litterarum adsertor ἀλεξίκακος, veritatis propugnator invictissime.

Nuper rescivi ex Hilario Bertulpho, quo hic utor familiarissime, te nescio quid moliri adversus calumnias Hieronymi Aleandri, quem suspicaris sub persona factitii ejusdam Scaligeri, adversum te scripsisse. Non patior te diutius animi pendere, atque hac tua suspicione falli. Nam Scaliger ipse Veronensis est, ex illa Scaligerorum exsulam familia, exsul et ipse. Nunc vero medicum agit apud Agennates. Vir mihi bene notus οὐ μὰ τὸν Δ' εὐδοκίμασθαίς ἔστι τοίνυν διάβολος ἐκείνος, ὡς συνελόντι φάναι, τὰ μὲν ἱατρικὰ αἰκ' ἀνεπιστήμων, τ' ἄλλα δὲ πάντα πάντως ἄθεος ὡς οὐκ ἄλλος πρόποτ' οὐδέ τίς. Ejus librum nondum videre contigit, nec huc tot jam mensibus delatum est exemplar ullum; atque adeo suppressum puto ab iis qui Lutetiæ bene tibi volunt. Vale καὶ εὐτυχῶν διατέλει.

Lugduni, pridie calend. decembr. 1532.

Tuus quatenus suus,

FR. RABELÆSUS, *medicus*

## EPISTOLA NUNCUPATORIA

EPIST. MEDICIN. MANARDI

F. RAB. MEDICUS ANDREO TIRAQUELLO

JUDICI ÆQUISSIMO APUD PICTONES

S. P. D.

Qui fit, Tiraquello doctissime, ut in hac tanta seculi nostri luce, quo discipulas omnes meliores singulari quodam deorum munere postliminio receptas videmus, passim inveniantur, quibus sic affectis esse contigit, ut e densa illa gothici temporis caligine plus quam Cimberia ad conspicuam solis faciem oculos attollere aut nolint, aut nequeant? An quod (ut est in Euthydemo Platonis) ἐν παντί ἐπιτηδεύματι οἱ μὲν φαύλοι πολλοί, καὶ οὐδενὸς ἄξιοι, οἱ δὲ σπουδαῖοι ὀλίγοι, καὶ τοῦ παντός ἄξιοι. An vero quod ea vis est tenebrarum hujuscemodi, ut quorum oculis semel insederint, eos suffusione immedicabili perpetuo sic hallucinari necesse sit, et cæcutire; nullis ut postea collyriis, aut conspiciis juvari possint: quemadmodum ab Aristotele in Categoriis scriptum legimus. ἀπὸ μὲν τῆς ἕξεως ἐπὶ τὴν στέρησιν γίνεται μεταβολή, ἀπὸ δὲ τῆς σιγήσεως ἐπὶ τὴν ἕξιν ἀδύνατον. Mihi sane rem totam arbitrantī, atque ad Critolai (quod aiunt)

libram expendenti, non aliunde ortum habere isthæc errorum Odyssea, quam ab infami illa philautia tantopere a philosophis damnata videtur, quæ simul ac homines rerum expectandarum aversandarumque male consulto percult, eorum sensus et animos præstringere solet et fascinare, quominus videntes videant, intelligentesque intelligant. Nam quos plebs indocta aliquo in numero habuit hoc nomine, quod exoticam aliquam et insignem rerum peritiam præ se ferrent, eis si personam hanc καὶ λεοντῆν detraxeris, perfecterisque, ut cujus artis prætextu, luculenta eis rerum accessio facta est, eam vulgus meras præstigias, ineptissimasque ineptias esse agnoscat, quid aliud quam cornicum oculos confixisse videberis? ut qui pridem in orchestra sedebant, vix in subselliis locum invenient, donec eo ventum sit ut moveant non risum tantum populo ac pueris, qui nunc passim nasum rhinocerotis habent, sed stomachum et bilem, indigne ferentibus, quod sibi tandiu eorum dolis et versutia impositum sit. Proinde quemadmodum naufragio pereuntibus usu venire didicimus, ut quam sive trabem, sive vestem, sive stipulam semel discissa pessumque eunte nave arripuerint, eam consertis manibus retineant, natandi interim immemores ac securi, modo ne quod in manibus est, excidat, donec vasto gurgite funditus hauriantur: ad eum pene modum, amores isti nostri quibus libris a pueris insueverunt, etiam si confractam videant et undequaque hiantem pseudologiæ scapham, eos sic qua vi quaque injuria retentant, ut si extendantur, animam quoque sibi e sedibus extundi putent. Sic vestra ista juris peritia cum eo evaserit, ut ad ejus instaurationem nihil jam desideretur, sunt tamen etiam dum quibus exoleta illa barbarorum glossemata excuti manibus non possunt. In hac autem medicinæ officina, quæ in dies magis ac magis expolitur, quotusquisque ad frugem meliorem se conferre enititur? Bene es tamen, quod omnibus prope ordinibus subolevit quosdam esse inter medicos et censerî, quos si penitus introspicias, inanes quidem ipsos doctrinæ, fidei et consilii; fastus vero, invidentiæ ac sordium plenos deprehendes. Qui experimenta per mortes agunt (ut es Plinii querela vetus) a quibusque plus aliquanto periculi quam a morbis ipsis imminet. Magnique nunc ii demum apud optimates fiunt, quos prisca illius ac defecata medicinæ opinio commendat. Ea enim persuasio si latius invalescat, res nimirum ad manticam reditura est prope diem circulatoribus istis et planis, qui pauperiem longe lateque in humanis corporibus facere institerant.

Porro, inter eos qui nostra tempestate, ad restituendam nitore suo prisicam germanamque medicinam, animi contentione adpulerunt, solebas tu, dum istic agorem, plausibiliter mihi laudare Manardum illum ferrariensem, medicum solertissimum doctissimumque; ejusque epistolas priores ita probabas, ac si essent Pæone aut Æsculapio ipso dictante exceptæ. Feci itaque pro summa mea in te observantia ut ejusdem posteriores epistolas, cum nuper ex Italia recepissem, eas tui nominis auspiciis excudendas invulgandasque darem. Memini enim et scio quam tibi ars ipsa medica, cui feliciter promovendæ incumbimus, debeat, qui tam operose laudes ipsius celebraris in præclaris illis tuis in Pictonum leges municipales ὑπομνήμασι. Quorum desiderio, ne diutius studiosorum animos torquæas te etiam atque etiam rogo. Vale: saluta mihi clarissimum virum d. antistitem Malleacensem, Mæcenatem meum benignissimum, si forte istic sit.

Lugduni, III nonas junii 1532

## EPISTOLA NUNCUPATORIA

APHORISMORUM HIPPOCRATIS

Lyon, Sebast. Gryph., 1543, in-18

CLARISSIMO DOCTISSIMOQUE VIRO D. GOTEFREDO AB ESTISSACO

MALLEACENSI EPISCOPO.

FRANC. RAB. MEDICUS

S. P. D.

Quum anno superiore Monspelluli aphorismos Hippocratis, et deinceps Galeni artem medicam frequenti auditorio publice enarrarem, antistes clarissime, annotaveram loca aliquot in quibus interpretes mihi non admodum satisfaciebant. Collatis enim eorum traductionibus cum exemplari græcico, quod, præter ea quæ vulgo circumferuntur, habebam vetustissimum, literisque Ionicis elegantissime, castigatissimeque exaratum, comperi illos quam plurima omisisse, quædam exotica et notha adjecisse, quædam minus expressisse, non pauca invertisse verius quam vertisse. Id quod si usquam alibi vitio verti solet, est etiam in medicorum libris piaculare. In quibus vocula unica, vel addita, vel expuncta, quin et apiculus inversus, aut præpostere adscriptus, multa hominum millia haud raro neci dedit. Neque vero hæc a me eo dici putes, velim, ut viros bene de literis meritos suggellem, εὐφημέϊ γὰρ. Nam eorum laboribus et plurimum deberi arbitror, et me non leviter profecisse agnoscere. Sed sicubi ab eis erratum est, culpam totam in codices quos sequebantur, eisdem nævis inustus rejiciendam censeo. Annotatunculas itaque illas Sebastianus Gryphus chalcographus ad unguem consummatus et perpolitus, cum nuper inter schedas meas vidisset, jamdiuque in animo haberet prisicorum medicorum libros ea quæ in cæteris utitur diligentia, cui vix æquiparabilem reperias, typis excudere, contendit a me multis verbis ut eas sinerem in communem studiosorum utilitatem exire. Nec difficile fuit impetrare quod ipse alioqui ultro daturus eram. Si demum laboriosum fuit, quod quæ privatim nullo unquam edendi consilio mihi excerpteram, ea sic describi flagitabat ut libro adscribi, eoque in enchiridii formam redacto possint. Minus enim laboris nec plusculum fortasse negotii fuisset, omnia ab integro latine reddere. Sic quia libro ipso erant quæ annotaveram altero tanto prolixiora, ne liber ipse deformiter excresceret, visum est loca duntaxat, veluti per transennam, indicare, in quibus Græci codices adeundi jure essent. Hic non dicam qua ratione adductus sum, id quicquid est laboris, tibi ut dicarem. Tibi enim jure debetur quicquid efficere opera mea potest: qui me sic tua benignitate usque fovisti ut quocumque oculos circumferam οὐδὲν ἢ οὐρανός ἤδὲ θάλασσα munificentia tuæ sensibus meis obversetur. Qui sic pontificiæ dignitatis ad quam omnibus senatus populique Pictonici suffragiis assumptus es, munia orbis, ut in te, tanquam in celebri illo Polyleti canone, nostrates episcopi absolutissimum probitatis, modestiæ, humanitatis exemplar, veramque illam virtutis ideam habeant, in quam contuentes, aut ad propositum sibi speculum se, moresque suos componant, aut (quod ait Persius) rtuten, videant, intabescantque relicta. Boni itaque omnia consule, et me (quod facis) ama. Ἐβῆρωσο, ἀνηρ εὐδοκίμοτατε, καὶ εὐτυχῶν διατέλει.

Lugdun. Vibus julii 1532.



## EPISTOLA NUNCUPATORIA

EX RELIQUIS VENERANDÆ ANTIQUITATIS : LUCII CUSPIDII TESTAMENTUM  
ITEM CONTRACTUS VENDITIONIS ANTIQVIS ROMANORVM TEMPORIBVS INITVS

Lugduni, apud Gryphium, 1532

FRANCISCUS RABELÆSUS

D. ALMERICO BUCHARDO

CONSILIARIO REGIO LIBELLORVMQUE IN REGIA MAGISTRO

Habes a nobis munus, Almarice clarissime, exiguum sane, si molem spectes, quodque manum vix impleat: sed (mea quidem sententia) non indignum in quo tum tui, tum doctissimi cujusque tui similis oculi sese sistant. Idque est Lucii illius Cuspидii Testamentum ex incendio, naufragio ac ruina vetustatis, fato quodam meliore servatum, quod hinc discedens ejuscemodi esse censebas propter quod vadimonium deserui vel ad Dassiani Judicis tribunal posset. Neque vero tibi id uni privatim manu describendum putavi (qui tamen hoc ipsum optare potius videbare), sed prima quaque occasione excudendum in exemplaria bis mille dedi... ne diutius nesciant qua prisci illi Romani, dum disciplinae meliores florent, in condendis testamentis formula usi sint... Exspecto in dies novum libellum tuum de *Architectura Orbis*, quem patet ex sanctioribus philosophiæ seriniis depromptum esse...

Lugduni, pridie nonas septembr. 1532.

## EPISTOLA NUNCUPATORIA

TOPOGRAPHIÆ ANTIQVÆ ROMÆ

JOANNE BARTHOLOMEO MARLIANO AUCTORE

Lugd., apud Seb. Gryphium, 1534

FRANC. RABELÆSUS, MEDICVS

CLARISS. DOCTISSIMOQUE VIRO D. JOANNI BELLAIO

PARISIENSI EPISCOPO, REGISQ. IN SANCTIORI CONSENSU CONSILIARIO

S. P. D.

Ingens ille beneficiorum cumulus quibus me nuper augendum ornandumque putasti, antistes clarissime, ita in memoria mea penitus insedit, nullo ut eveli modo, aut in oblivionem diuturnitatis adduci posse confidam. Atque utinam mihi tam esset immortalitati laudum tuarum satisfacere expeditum, quam certum est meritam tibi gratiam usque persolvere, teque si non paribus officiis (qui enim possem?), at justis tamen honoribus et memori mente remunerare. Nam

quod maxime mihi fuit optatum jam inde ex quo in literis politioribus aliquem sensum habui, ut Italiam peragrare, Romanque orbis caput invisere possem, id tu mirifica quadam benignitate præstitisti, perfecistisque ut Italiam non inviserem solum (quod ipsum per se plausibile erat), sed etiam tecum inviserem, Lomine omnium quos cælum tegit doctissimo, humanissimoque (quod nondum constitutum quanti sit æstimandum). Mihi sane pluris fuit Romæ te quam Romam ipsam vidisse. Romæ fuisse, sortis cujusdam est in medio omnibus tantum non mancis et membris omnibus captis positæ: vidisse vero Romæ te incredibili hominum gratulatione florentem, voluptatis: rebus gerendis interfuisse, quo tempore nobilem illam legationem obires, cujus ergo Romam ab invictissimo rege nostro FRANCISCO missus eras, gloriæ: assiduum tibi fuisse cum sermonem περὶ τῶν ἀτὰ γὰρ τῆς Britanniae Βασίλειᾶ in illo orbis terræ sanctissimo gratissimoque consilio inferres, felicitatis fuit. Quæ nos tum jucunditas perfudit, quo gaudio elati, qua sumus affecti lætitia, cum te dicentem spectarem, stupente summo ipso pontifice Clemente, mirantibus purpuratis illis amplissimi ordinis judicibus, cunctis plaudentibus? quos tu aculeos in eorum animis a quibus es ipse auditus cum delectatione reliquisti? quanta in sententiis argutia, in disserendo subtilitas, majestas in respondendo, acrimonia in confutando, libertas in dicendo enitebat? Dicitio vero illa tua erat pura sic ut latine loqui pene solus in Latio viderere: sic autem gravis ut in singulari dignitate omnis tamen adesset humanitas ac lepos. Animadverti equidem sæpenumero virorum illic quicquid erat naris emunctioris vocare te Galliarum florem delibatum (quemadmodum est apud Ennium) prædicareque unum post hominum memoriam antistitem parisiensem verè παρορησιαζειν, et vero etiam cum Francisco rege agi perbelle, qui Bellaïos haberet in consilio, quibus aut temere Gallia ullos aut gloria clariores, aut auctoritate graviore, aut humanitate politiores tulit. Ante autem multo quam Romæ essemus, ideam mihi quandam mente et cogitatione firmaveram earum rerum, quarum me desiderium eo pertraxerat. Statueram enim primum quidem viros doctos, qui iis in locis jactationem haberent, per quæ nobis via esset, convenire, conferreque cum eis familiariter, et audire de ambiguis aliquot problematibus, quæ me anxium jamdiu habebant. Deinde (quod artis erat meæ) plantas, animantia, et pharmaca nonnulla contueri, quibus Gallia carere, illi abundare dicebantur. Postremo, sic urbis faciem calamo perinde ac penicillo depingere ut ne quid esset quod non peregre reversus municipibus meis de libris in promptu depromere possem. Eaque de re farraginem annotationum ex variis utriusque linguæ autoribus collectam mecum ipse detuleram. Ac primum quidem illud etsi non usquequaque pro voto, haud male tamen successit. Plantas autem nullas, sed nec animantia ulla habet Italia quæ non ante nobis et visa essent et nota. Unicum platanum vidimus ad speculum Dianæ Aricinæ. Quod erat postremum id sic perfici diligenter, ut nulli notam magis ædum esse suam quam Romam mihi Romæque viculos omneis putem. Neque non tu quod temporis vacuum erat in celebri illa tua et negotiosa legatione, id lubens collustrandis urbis monumentis dabas, nec tibi fuit satis exposita vidisse, eruenda etiam curasti, coempto in eam rem vineto non contemnendo. Cum itaque manendum nobis illic esset diutius quam sperabas, et ut mihi studiorum meorum fructus aliquis constaret ad urbis topographiam aggredere ascitis mecum Nicolao Regio, Claudioque Cappuisio, domesticis tuis juvenibus honestissimis, antiquitatisque studiosissimis, ecce tibi excudi cœptus est Marliani liber Cujus mihi quidem levationi confectio fuit, ut esse solet Juno Lucina cum ægre parientibus adest. Eundem enim fœtum conceperam, sed de edicione angebar equi-